

# Université Concordia

## États financiers au 30 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Situation financière	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 32



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
Université Concordia

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université Concordia, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Concordia au 30 avril 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 17 septembre 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

## Université Concordia

### Situation financière

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
<b>Court terme</b>										
Encaisse		474		474						
Titres négociables	32	45	30	41			2	4		
Subventions à recevoir (note 4)	63 106	35 481	56 931	29 842	871	1 107	19	47	5 285	4 485
Comptes clients et autres créances (note 5)	12 894	14 430	10 891	12 088	1 934	2 083	27		42	259
Stocks (note 6)	3 121	3 685	3 121	3 685						
Autres actifs et frais payés d'avance (note 7)	5 949	6 221	5 919	6 161		60			30	
Avances à la Fondation de l'Université Concordia, sans intérêt	2 613	5 809	2 613	5 809						
	<b>87 715</b>	<b>66 145</b>	<b>79 505</b>	<b>58 100</b>	<b>2 805</b>	<b>3 250</b>	<b>48</b>	<b>51</b>	<b>5 357</b>	<b>4 744</b>
<b>Long terme</b>										
Montant à recevoir du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) (note 8)	138 351	134 693							138 351	134 693
Avances au fonds d'immobilisations, sans intérêt			112 934	119 481						
Avances au fonds de fonctionnement, sans intérêt					21 552	19 782	20 913	25 199		
Immobilisations corporelles (note 9)	770 302	745 430							770 302	745 430
Actifs incorporels (note 10)	20 087	8 281							20 087	8 281
	<b>1 016 455</b>	<b>954 549</b>	<b>192 439</b>	<b>177 581</b>	<b>24 357</b>	<b>23 032</b>	<b>20 961</b>	<b>25 250</b>	<b>934 097</b>	<b>893 148</b>
<b>PASSIF</b>										
<b>Court terme</b>										
Découvert bancaire	576		576							
Emprunts bancaires (note 11)	42 900	18 200	42 900	18 200						
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	63 357	66 317	63 357	66 317						
Montant à payer au MESRS	2 779	7 231	2 779	7 231						
Comptes d'agences et en fiducie	5 870	6 437	5 870	6 437						
Produits reportés	15 993	18 527	15 991	18 463			2	4		60
Apports reportés (note 12)	24 357	23 032			24 357	23 032				
Intérêts sur la dette à long terme à payer	5 777	5 257							5 777	5 257
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 13)	59 730	114 449	667	667					59 063	113 782
	<b>221 339</b>	<b>259 450</b>	<b>132 140</b>	<b>117 315</b>	<b>24 357</b>	<b>23 032</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>64 840</b>	<b>119 099</b>
<b>Long terme</b>										
Passif au titre des prestations constituées (note 19)	171 130	128 251	171 130	128 251						
Apports reportés (note 12)	88 610	91 085					19 729	23 793	68 881	67 292
Dus aux fonds grevés d'affectations, sans intérêt			42 465	44 981						
Dus au fonds de fonctionnement, sans intérêt									112 934	119 481
Dette à long terme (note 13)	520 332	441 975	16 777	17 444					503 555	424 531
	<b>1 001 411</b>	<b>920 761</b>	<b>362 512</b>	<b>307 991</b>	<b>24 357</b>	<b>23 032</b>	<b>19 731</b>	<b>23 797</b>	<b>750 210</b>	<b>730 403</b>
<b>SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)</b>										
Déficit non grevé d'affectations	(233 614)	(190 953)	(233 614)	(190 953)						
Grevé d'affectations d'origine interne (note 15)	63 541	60 543	63 541	60 543						
Grevé d'affectations d'origine externe	1 230	1 453					1 230	1 453		
Investi en immobilisations	183 887	162 745							183 887	162 745
	<b>15 044</b>	<b>33 788</b>	<b>(170 073)</b>	<b>(130 410)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 230</b>	<b>1 453</b>	<b>183 887</b>	<b>162 745</b>
	<b>1 016 455</b>	<b>954 549</b>	<b>192 439</b>	<b>177 581</b>	<b>24 357</b>	<b>23 032</b>	<b>20 961</b>	<b>25 250</b>	<b>934 097</b>	<b>893 148</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

original signé par Norman Hébert  
Administrateur

original signé par Alan Shepard  
Administrateur

## Université Concordia

### Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	Fonds d'immobilisations	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>										
Droits de scolarité	111 667	107 828	111 667	107 828						
Subventions gouvernementales										
Gouvernement du Québec	294 826	264 224	251 464	231 735	4 564	4 891	473	369	38 325	27 229
Gouvernement du Canada	32 639	33 387	4 396	4 398	23 446	23 988	1 060	1 293	3 737	3 708
Subventions non gouvernementales	6 960	6 205			5 395	4 616	486	548	1 079	1 041
Honoraires et autres produits	37 949	37 570	36 253	35 688			1 340	1 740	356	142
Services à la collectivité	8 255	9 689	8 255	9 689						
Services aux étudiants	15 940	15 633	15 940	15 633						
Services auxiliaires (note 16)	17 979	19 166	17 979	19 166						
Immeubles locatifs	6 006	5 478	6 006	5 478						
Dons	7 856	6 724			222	32	7 098	5 956	536	736
Fondation de l'Université Concordia	10 704	6 098	2 247	1 123			8 052	4 530	405	445
Produits nets de placements		48								48
	<b>550 781</b>	<b>512 050</b>	<b>454 207</b>	<b>430 738</b>	<b>33 627</b>	<b>33 527</b>	<b>18 509</b>	<b>14 436</b>	<b>44 438</b>	<b>33 349</b>
<b>Charges</b>										
Services et soutien à l'enseignement (note 17)	227 167	223 626	227 167	223 626						
Soutien institutionnel (note 17)	87 986	88 395	87 986	88 395						
Recherche	52 183	47 798	18 556	14 271	33 627	33 527				
Services à la collectivité	9 028	9 268	9 028	9 268						
Services aux étudiants	15 238	14 192	15 238	14 192						
Services auxiliaires (note 16)	14 993	16 584	14 993	16 584						
Immeubles locatifs	3 125	2 537	3 125	2 537						
Dons à la Fondation de l'Université Concordia	8 159	12 496	325	9 325			7 834	3 171		
Avantages sociaux futurs	72 813	67 116	72 813	67 116						
Biens sous le seuil de capitalisation	3 668	906							3 668	906
Intérêts sur les emprunts bancaires	934	670	398	370					536	300
Intérêts sur la dette à long terme	12 090	12 285	369	648					11 721	11 637
Frais liés aux obligations et frais de courtage	13 218	13 115	71	68					13 147	13 047
Amortissement des immobilisations corporelles	38 141	36 434							38 141	36 434
Projets de dotations et avec restrictions	10 694	10 793					10 694	10 793		
	<b>569 437</b>	<b>556 215</b>	<b>450 069</b>	<b>446 400</b>	<b>33 627</b>	<b>33 527</b>	<b>18 528</b>	<b>13 964</b>	<b>67 213</b>	<b>62 324</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(18 656)</b>	<b>(44 165)</b>	<b>4 138</b>	<b>(15 662)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(19)</b>	<b>472</b>	<b>(22 775)</b>	<b>(28 975)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Université Concordia

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

	Total des fonds		Fonds de fonctionnement		Fonds de recherche		Fonds désigné		Fonds grevés d'affectations	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	<b>33 788</b>	77 835	<b>(130 410)</b>	(85 437)			<b>1 453</b>	1 079	<b>162 745</b>	162 193
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>(18 656)</b>	(44 165)	<b>4 138</b>	(15 662)			<b>(19)</b>	472	<b>(22 775)</b>	(28 975)
Apports reçus à titre de dotations	<b>1 691</b>	1 430					<b>1 691</b>	1 430		
Apports versés à titre de dotations	<b>(1 779)</b>	(1 312)					<b>(1 779)</b>	(1 312)		
Virements interfonds (note 14)			<b>(43 801)</b>	(29 311)			<b>(116)</b>	(216)	<b>43 917</b>	29 527
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<b>15 044</b>	33 788	<b>(170 073)</b>	(130 410)	-	-	<b>1 230</b>	1 453	<b>183 887</b>	162 745

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Concordia

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(18 656)	(44 165)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des passifs financiers	192	166
Amortissement des apports reportés – Fonds de recherche et fonds désigné	(2 739)	3 227
Amortissement des immobilisations corporelles	38 141	36 434
Passif au titre des prestations constituées	42 879	38 513
Perte sur la cession d'un autre actif	350	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	(34 727)	(4 673)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>25 440</u>	<u>29 502</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Titres négociables	13	(38)
Avances à la Fondation de l'Université Concordia	3 196	1 729
Acquisition d'immobilisations corporelles	(61 408)	(40 608)
Acquisition d'actifs incorporels	(14 279)	(3 784)
Acquisition d'autres actifs		(187)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(72 478)</u>	<u>(42 888)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	24 700	(51 064)
Montant à recevoir du MESRS	(3 658)	5 498
Emprunts à long terme	131 405	106 956
Remboursements d'emprunts à long terme	(107 960)	(50 243)
Apports reportés – Fonds d'immobilisations	1 589	51
Apports reçus à titre de dotations	1 691	1 430
Apports versés à titre de dotations à la Fondation de l'Université Concordia	(1 779)	(1 312)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>45 988</u>	<u>11 316</u>
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<b>(1 050)</b>	<b>(2 070)</b>
Encaisse au début	<u>474</u>	<u>2 544</u>
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	<u>(576)</u>	<u>474</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ**

L'Université a été constituée en vertu de la Loi concernant l'Université Concordia L.Q. 1948, c. 91, modifiée par L.Q. 1959-60, c. 191 et L.Q. 2006, c. 69. La mission de l'Université comprend l'éducation postsecondaire et universitaire, la recherche et le service public. L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu du chapitre 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôts.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

L'Université a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les informations financières d'un organisme sans but lucratif qu'elle contrôle. L'information financière requise à propos de l'organisme contrôlé est présentée dans les notes aux états financiers.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les actifs et les passifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). L'amortissement du coût selon la méthode du taux d'intérêt effectif est présenté à l'état des résultats au poste Produits nets de placements ou Charges d'intérêts, le cas échéant.



# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Instruments financiers dérivés**

L'Université a recours à des instruments financiers dérivés afin de gérer l'exposition de sa dette au risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas d'instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette à long terme portant intérêt à taux variable. Ces swaps donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel sur lequel les placements sont calculés.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds de fonctionnement présente les services de soutien à l'enseignement et de soutien institutionnel de l'Université. Ce fonds reflète les ressources non grevées d'affectations ainsi que les ressources grevées d'affectations d'origine interne.

Le fonds de recherche présente les ressources grevées d'affectations d'origine externe utilisées à des fins de recherche et liées à la recherche.

Le fonds désigné est utilisé pour refléter les fonds reçus d'entités externes à des fins spécifiques imposées par le donateur ou la partie externe.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations détenues et gérées par l'Université. Il comprend le coût des immobilisations acquises, financées et comptabilisées à titre de charges par les autres fonds au cours de l'année d'acquisition.

#### **Constataion des produits**

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations et les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Les produits de placements grevés d'affectations sont constatés à titre de produits dans le fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés des apports à titre de dotations sont constatés dans les fonds grevés d'affectations ou dans le fonds de fonctionnement selon la nature de la restriction imposée par l'apporteur. Les produits de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les honoraires et autres produits, les services à la collectivité, les services aux étudiants, les services auxiliaires et les immeubles locatifs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les livraisons ont été effectuées ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Stocks

Les stocks des magasins de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### Autres actifs

Les autres actifs représentent des incitatifs à la location et des commissions versées sur les immeubles locatifs, qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux respectifs.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables acquis sont comptabilisés au coût. Les intérêts relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction sont capitalisés à des taux qui reflètent les coûts de financement de ces actifs. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les améliorations locatives sont comptabilisées à titre d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations en cours de construction et les autres projets d'immobilisations importants financés par le fonds de fonctionnement sont comptabilisés directement dans le fonds d'immobilisations.

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée d'utilité prévue telle qu'elle est prescrite par le MESRS, selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Aménagement des terrains	20 ans
Bâtiments	De 40 à 50 ans
Rénovations – mécanique du bâtiment	25 ans
Rénovations – réaménagement intérieur	30 ans
Rénovations – architecture ou structure	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (max. 10 ans)
Mobilier et équipement	De 3 à 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	<u>Périodes</u>
Actifs incorporels amortissables	
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) Inc.	Durée de l'entente
Développements informatiques en cours	10 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le fonds d'immobilisations.

#### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les immobilisations corporelles, les actifs incorporels amortissables et les autres actifs amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

#### **Conversion des devises**

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur lors de leur comptabilisation, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

#### **Régimes de retraite**

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les méthodes suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Le gain actuariel (la perte actuarielle) découle de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10 ans (10 ans en 2013). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 13 ans à 16 ans (13 ans à 16 ans en 2013);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

### Solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne

Le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne est utilisé pour deux types d'opérations :

- L'Université a adopté une politique afin de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement pour les montants non dépensés du budget relatifs à des programmes spécifiques. Les programmes couverts par cette politique sont décrits à la note 15;
- La direction a décidé de grever d'une affectation d'origine interne le solde du fonds de fonctionnement non dépensé pour des programmes spécifiques prioritaires de l'Université.

### 3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	(27 625)	1 041
Comptes clients et autres créances	1 536	3 457
Stocks	564	76
Autres actifs et frais payés d'avance	(78)	(1 824)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(2 091)	(8 641)
Montant à payer au MESRS	(4 452)	140
Comptes d'agences et en fiducie	(567)	978
Produits reportés	(2 534)	(575)
Intérêts sur la dette à long terme à payer	520	675
	<u>(34 727)</u>	<u>(4 673)</u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 4 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montant à recevoir du MESRS (a)	52 445	25 397
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	4 094	4 111
Instituts de recherche en santé du Canada	392	405
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada		(71)
	<u>56 931</u>	<u>29 842</u>

- (a) Cette somme comprend un montant de 22 727 \$ correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2014. Après la fin de l'exercice, soit en août 2014, la subvention a été confirmée et reçue.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de recherche		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	399	605
Montant à recevoir d'organismes provinciaux (sauf le MESRS)	472	502
	<u>871</u>	<u>1 107</u>
Fonds désigné		
Montant à recevoir d'organismes fédéraux	<u>19</u>	<u>47</u>
Fonds d'immobilisations		
Somme à recevoir du MESRS	<u>5 285</u>	<u>4 485</u>

### 5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité, déduction faite de la provision pour créances douteuses	5 912	6 039
Montant à recevoir du MESRS		687
Services, avances et autres, déduction faite de la provision pour créances douteuses	3 979	5 362
Avance à une filiale détenue à 100 %, sans intérêt	1 000	
	<u>10 891</u>	<u>12 088</u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 6 - STOCKS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Magasins de détail		
Librairie	2 656	3 004
Boutique informatique	200	341
Boutique des arts	226	301
	<u>3 082</u>	<u>3 646</u>
Autres fournitures	39	39
	<u>3 121</u>	<u>3 685</u>

### 7 - AUTRES ACTIFS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Autres actifs (a)	2 893	4 380
Frais payés d'avance	3 026	1 781
	<u>5 919</u>	<u>6 161</u>

(a) Les autres actifs représentent essentiellement des incitatifs à la location et des commissions sur les immeubles locatifs.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Frais payés d'avance	30	-
	<u>30</u>	<u>-</u>

### 8 - MONTANT À RECEVOIR DU MESRS

L'Université a comptabilisé une subvention à recevoir du MESRS découlant de la transition aux PCGR. Cette transition a entraîné une augmentation des subventions à recevoir et des soldes de fonds investis en immobilisations de 138 351 \$ (134 693 \$ en 2013) et une augmentation des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 3 657 \$ (diminution de 5 498 \$ en 2013). Ce montant découle de l'écart entre la valeur nette des immobilisations de l'Université financées par le MESRS et la valeur du service de la dette à long terme financé par le gouvernement du Québec.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2014</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	41 415		41 415
Aménagement des terrains	1 914	187	1 727
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	854 128	187 392	666 736
Mobilier et équipement	100 511	58 853	41 658
Documents de bibliothèque	34 487	18 171	16 316
Œuvres d'art	2 450		2 450
	<b>1 034 905</b>	<b>264 603</b>	<b>770 302</b>

  

	<b>2013</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	41 111		41 111
Aménagement des terrains	1 834	92	1 742
Bâtiments, rénovations et améliorations locatives	811 607	168 834	642 773
Mobilier et matériel	96 766	54 948	41 818
Documents de bibliothèque	32 976	17 422	15 554
Œuvres d'art	2 432		2 432
	<b>986 726</b>	<b>241 296</b>	<b>745 430</b>

Au 30 avril 2014, les comptes fournisseurs et charges à payer incluent 11 491 \$ relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles (13 023 \$ au 30 avril 2013).

### 10 - ACTIFS INCORPORELS

	<b>2014</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développements informatiques en cours	18 803		18 803
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	2 986	1 702	1 284
	<b>21 789</b>	<b>1 702</b>	<b>20 087</b>



# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 10 - ACTIFS INCORPORELS (suite)

	2013
	Valeur
	comptable
	nette
Coût	Amortissement
\$	cumulé
\$	\$
Développements informatiques en cours	6 921
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	2 805
	1 445
	1 360
	9 726
	1 445
	8 281

Au 30 avril 2014, les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement incluent 664 \$ relatifs à l'acquisition d'actifs incorporels (3 137 \$ en 2013).

### 11 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 207 000 \$, dont une tranche de 137 000 \$ ne faisant l'objet d'aucun engagement et une autre de 70 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de 3 % (3 % au 30 avril 2013). Cette facilité de crédit est renouvelable et convertible à taux fixe, essentiellement par l'émission d'acceptations bancaires. Au 30 avril 2014, le total des acceptations bancaires en cours s'élève à 42 900 \$, portant intérêt à des taux variant de 1,34 % à 1,44 %. Le taux moyen de tous les taux fixes pour l'exercice se chiffre à 1,35 % (1,35 % au 30 avril 2013).

En mars 2014, l'Université a émis une lettre de crédit irrévocable de 913 \$ au U.S. Department of Education. La lettre de crédit irrévocable est assortie d'un terme de douze mois échéant le 14 mars 2015. Le montant représente la moitié des fonds reçus par l'Université dans le cadre du programme sur l'enseignement supérieur (Title IV, Higher Education Act Program) conformément au programme fédéral américain d'aide aux étudiants (U.S. Federal Student Aid Program).

Après la fin de l'année financière, l'engagement sur la facilité de crédit bancaire a pris fin.

### 12 - APPORTS REPORTÉS

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de recherche		
Solde au début	23 032	21 800
Montant reçu pour les exercices suivants	34 952	34 759
Montant constaté à titre de produits	(33 627)	(33 527)
Solde à la fin	24 357	23 032

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 12 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds désigné		
Solde au début	23 793	21 798
Montant reçu pour les exercices suivants	14 445	16 431
Montant constaté à titre de produits	<u>(18 509)</u>	<u>(14 436)</u>
Solde à la fin	<u>19 729</u>	<u>23 793</u>
Fonds d'immobilisations		
Solde au début	67 292	67 241
Montant reçu pour les exercices suivants	46 027	33 400
Montant constaté à titre de produits	<u>(44 438)</u>	<u>(33 349)</u>
Solde à la fin	<u>68 881</u>	<u>67 292</u>

### 13 - DETTE À LONG TERME

#### a) Fonds de fonctionnement :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 56 \$, capital seulement, échéant en juin 2015 (i)	17 444	18 111
Tranche échéant à moins de un an	<u>667</u>	<u>667</u>
	<u>16 777</u>	<u>17 444</u>

- (i) Le 3 juin 2010, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt échéant en juin 2015. En vertu de ce contrat, les paiements ou les encaissements sont effectués pour combler la différence entre le taux d'intérêt fixe de 3,51 % et le taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,245 % (1,22 % au 30 avril 2013).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 20 000 \$ au 3 juin 2010. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 339 \$ (649 \$ en 2013).

Les remboursements de capital pour les prochains exercices se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
2014	667
2015	16 777

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

b) Fonds d'immobilisations :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Emprunts financés par l'Université		
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels de 36 \$, capital seulement, échéant en août 2027 (ii)	10 280	10 712
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2038 (iii)	11 742	
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2025 (iv)	1 164	
Emprunt, portant intérêt au taux CDOR, remboursable par versements mensuels variables, échéant en avril 2026 (v)	14 080	
Débitures non garanties de premier rang de série A d'une valeur nominale de 200 000 \$, 6,55 % (taux effectif de 6,97 %), émises par l'Université et assujetties à un acte de fiducie établissant certaines clauses restrictives pour l'Université quant à la garantie, la cession d'actifs et d'autres questions, échéant le 2 septembre 2042	<u>189 751</u>	<u>189 638</u>
	<u>227 017</u>	<u>200 350</u>
Emprunts financés par le gouvernement du Québec		
Emprunt auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 5 1/8 %		101
Obligations, série 1B, 7,75 %		4 730
Obligations, série 10D, 4,87 %		9 412
Obligations, série 11D, 4,26 % et 4,69 %, remboursables en deux versements variables, échéant les 10 juin 2012 et 2015	8 258	8 243
Obligations, série 12D, 4,32 %, échéant le 30 juin 2015	4 272	4 265
Obligations, série 13D, 4,61 %, échéant le 28 mars 2016	5 024	5 015
Obligations, série 14D, 5 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2016	4 055	4 049
Obligations, série 15D, 4,37 % et 4,57 %, remboursables en deux versements variables, échéant les 15 mai 2012 et 2017	2 640	2 636
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,469 %		13 017
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,082 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	3 808	4 126

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,24 %		57 462
Emprunt auprès de Financement-Québec, 4,138 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	<b>28 862</b>	31 009
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,885 %, remboursable en cinq versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2014	<b>37 571</b>	39 429
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,6344 %, remboursable en six versements variables, échéant le 2 juin 2016	<b>20 328</b>	21 886
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,195 %		13 712
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,0183 %, remboursable en six versements variables, échéant le 25 avril 2017	<b>16 177</b>	17 451
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,472 %, remboursable en six versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	<b>19 244</b>	21 122
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,437 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	<b>43 553</b>	46 000
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,489 %, remboursable en sept versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2019	<b>15 360</b>	16 000
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,409 %, remboursable en six versements variables, échéant le 29 mai 2019	<b>99 360</b>	
Emprunt auprès de Financement-Québec, 3,03 %, remboursable en neuf versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2022	<b>4 640</b>	
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 2,947 %, remboursable en vingt versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2022	<b>11 439</b>	12 607

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 3,563 %, remboursable en quarante versements variables, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2032	16 926	17 563
Emprunt PIDS auprès de Financement-Québec, 1,845 %, remboursable en six versements variables, échéant le 29 mai 2015	1 493	2 466
	<b>343 010</b>	352 301
Fonds d'amortissement cumulé payé par la province de Québec	<b>(7 409)</b>	(14 338)
	<b>335 601</b>	337 963
	<b>562 618</b>	538 313
Tranche échéant à moins de un an	<b>59 063</b>	113 782
	<b>503 555</b>	424 531
	<b>520 332</b>	441 975

- (ii) Le 24 août 2012, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 15 ans avec RBC (Banque Royale du Canada) pour un montant de 11 000 \$ afin de faire l'acquisition des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages ainsi que du sous-sol du Complexe du Faubourg. La transaction a pris effet le 30 août 2012 à un taux d'intérêt fixe de 3,08 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,245 % (1,22 % au 30 avril 2013).

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 11 000 \$ en août 2012. La juste valeur de l'actif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 426 \$ (passif au titre du swap de 165 \$ en 2013).

- (iii) Le 1<sup>er</sup> mai 2013, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 25 ans afin d'effectuer le paiement final de l'acquisition de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 3,014 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,245 %.

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 12 071 \$ en mai 2013. La juste valeur de l'actif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 447 \$.

- (iv) Le 1<sup>er</sup> mai 2013, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 12 ans afin de refinancer les rénovations de résidences étudiantes situées dans le pavillon Ouest de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 2,688 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,245 %.

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 1 254 \$ en mai 2013. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 1 \$.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 13 - DETTE À LONG TERME (suite)

(v) Au 30 avril 2014, l'Université a conclu un swap de taux d'intérêt d'une durée de 12 ans afin de refinancer les rénovations de résidences étudiantes situées dans le pavillon Est de l'édifice des Sœurs Grises. La transaction a pris effet à un taux d'intérêt fixe de 2,808 % plus un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR de 1,245 %.

Le notionnel du swap conclu par l'Université s'élève à 14 080 \$ en avril 2014. La juste valeur du passif au titre du swap calculée selon l'information obtenue par l'institution financière est de 42 \$.

Le MESRS verse deux types de subventions aux universités : des subventions de fonctionnement et des subventions d'investissement. Ces dernières sont autorisées dans le cadre du plan d'investissement sur cinq ans de l'Université et sont financées par le gouvernement du Québec au moyen d'un emprunt public effectué au nom de l'Université (processus connu sous le nom d'« obligations garanties par une subvention »). Ainsi, la dette à long terme susmentionnée est gérée par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service.

Conformément à sa charte et aux décrets gouvernementaux adoptés en vertu de sa charte (le dernier décret ayant été adopté le 2 juin 2010), l'Université ne peut avoir en cours un montant en capital total en débetures et en titres de créances supérieur à 700 000 \$, excluant les montants empruntés par prêt ou par billet.

Les obligations de séries 1B à 15D obligent le gouvernement du Québec à faire des paiements réguliers dans un fonds d'amortissement.

Le produit des débetures non garanties de premier rang de série A a principalement été utilisé pour financer les projets d'investissement de l'Université au cours des dernières années. Ce placement était distinct du processus actuel des « obligations garanties par une subvention » utilisé par le gouvernement du Québec pour financer les dépenses en immobilisations du système d'éducation, dans le cadre duquel les obligations garanties par une subvention sont gérées par le gouvernement du Québec, qui en assure également le service. Les débetures incombent directement à l'Université. Les remboursements du montant nominal pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2015	59 063
2016	66 441
2017	50 325
2018	29 901
2019	13 749
	<u>219 479</u>

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 14 - VIREMENTS INTERFONDS

	<b>2014</b>		
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds désigné</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>
	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants			
Projets de rénovation ou de construction majeurs	15 416		15 416
Intérêts sur la dette à long terme	11 525		11 525
Achats d'équipements	10 253	116	10 369
Documents de bibliothèque	3 945		3 945
Projets spécifiques de l'Université	2 481		2 481
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	181		181
	<u>43 801</u>	<u>116</u>	<u>43 917</u>
			<b>2013</b>
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds désigné</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>
	\$	\$	\$
Contributions aux éléments suivants			
Projets de rénovation ou de construction majeurs	5 307		5 307
Intérêts sur la dette à long terme	11 252		11 252
Achats d'équipements	8 091	216	8 307
Documents de bibliothèque	4 079		4 079
Projets spécifiques de l'Université	395		395
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ Inc.	187		187
	<u>29 311</u>	<u>216</u>	<u>29 527</u>

L'Université gère sa trésorerie à partir du fonds de fonctionnement. Les encaissements et les remboursements dans les autres fonds sont comptabilisés comme des montants à payer au fonds de fonctionnement ou à recevoir dans le fonds de fonctionnement. Les soldes ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement fixe.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 15 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	2014	2013
	\$	\$
Fonds à des fins spécifiques		
Projets institutionnels	20 116	19 230
Services aux étudiants	7 605	6 312
Technologies de l'information	1 429	1 494
Initiatives de recherche et infrastructure	1 786	1 400
Fonds de bourses d'études	4 001	2 169
Projets d'immobilisations et projets spéciaux	1 400	690
Programmes de formation du personnel	781	800
Recrutement	522	421
Centre d'étude sur l'apprentissage et la performance	151	151
Plan directeur Enseignement et Recherche	1 460	2 209
Autres	4 420	4 569
	<u>43 671</u>	<u>39 445</u>
Recherche financée par les frais généraux	3 926	5 137
Infrastructure de recherche	3 346	3 687
Fonds général à l'usage des chercheurs subventionnés	3 218	2 691
Chaire de recherche de Concordia	2 505	2 454
Programme de développement de la recherche du corps professoral	1 262	1 960
Financement de démarrage de recherches	1 052	1 034
Fonds de développement professionnel du corps professoral	1 070	1 077
Programme de distinction scolaire	661	674
Programme d'optimisation des installations	442	388
Programme de soutien aux activités de recherche	523	474
Laboratoires de recherche	335	233
Autres	1 530	1 289
	<u>19 870</u>	<u>21 098</u>
	<u>63 541</u>	<u>60 543</u>

### 16 - SERVICES AUXILIAIRES

	2014		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
	\$	\$	\$
Magasins de détail	12 454	11 753	701
Résidences	3 073	1 897	1 176
Stationnement	1 469	450	1 019
Services d'alimentation	641	671	(30)
Publicité	96		96
Autres services	246	222	24
	<u>17 979</u>	<u>14 993</u>	<u>2 986</u>



# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 16 - SERVICES AUXILIAIRES (suite)

			2013
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
	\$	\$	\$
Magasins de détail	14 168	13 251	917
Résidences	2 924	1 856	1 068
Stationnement	1 334	543	791
Services d'alimentation	531	705	(174)
Publicité	79		79
Autres services	130	229	(99)
	<u>19 166</u>	<u>16 584</u>	<u>2 582</u>

### 17 - CHARGES

	2014	2013
	\$	\$
Services et soutien à l'enseignement		
Enseignement	<b>204 740</b>	200 430
Bibliothèque	<b>11 938</b>	11 905
Services d'enseignement et des technologies de l'information	<b>10 489</b>	11 291
	<u><b>227 167</b></u>	<u>223 626</u>
Soutien institutionnel		
Administration	<b>54 027</b>	53 028
Services opérationnels	<b>33 046</b>	34 352
Locations de locaux	<b>913</b>	1 015
	<u><b>87 986</b></u>	<u>88 395</u>

### 18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations suivantes ont été conclues dans le cours normal des activités et évaluées à la valeur d'échange, qui est la valeur établie et acceptée par les parties.

L'Université contrôle l'organisme eConcordia.com, puisque la majorité des membres de son conseil d'administration occupent des emplois de direction au sein de l'Université. Cependant, l'Université ne consolide pas les états financiers de l'organisme avec les états financiers de l'Université.

eConcordia.com est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Knowledge One Inc., filiale détenue à 100 % par eConcordia.com, dispense des cours pour favoriser l'apprentissage sous forme électronique ou par l'intermédiaire des nouveaux médias.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Voici les informations financières importantes de eConcordia.com au 30 avril 2014 :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
État des résultats		
Produits	5 978	5 844
Charges	<u>5 711</u>	<u>5 780</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>267</u></u>	<u><u>64</u></u>
Situation financière		
Total de l'actif	<u><u>2 619</u></u>	<u><u>1 864</u></u>
Total du passif	2 452	1 981
Soldes de fonds (négatifs)	<u>167</u>	<u>(117)</u>
	<u><u>2 619</u></u>	<u><u>1 864</u></u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	900	1 583
Activités d'investissement	(1 744)	(761)
Activités de financement	929	(1 095)

Il n'y a pas de différences importantes entre les méthodes comptables utilisées par eConcordia.com et celles de l'Université.

L'Université a payé des frais de service à Knowledge One Inc., une filiale détenue à 100 % par eConcordia.com, pour la prestation de cours aux étudiants de l'Université. Les charges se sont élevées à environ 4 447 \$ (5 504 \$ en 2013). L'Université a facturé des frais liés à l'enseignement et des frais de gestion pour une somme d'environ 534 \$ (1 500 \$ en 2013). Au 30 avril 2014, l'Université a un montant à recevoir de 95 \$ (907 \$ en 2013) ainsi qu'une avance de 1 000 \$ ne portant pas intérêt.

La Fondation de l'Université Concordia (ci-après la « Fondation ») doit recourir à ses ressources exclusivement pour faire avancer la mission de l'Université. La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). L'Université exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné que certains membres du conseil d'administration et de la haute direction de l'Université sont également membres du conseil d'administration de la Fondation. Les revenus provenant de la Fondation, qui s'élèvent à 10 704 \$ (6 098 \$ en 2013), ont été comptabilisés par l'Université, conformément aux souhaits des apporteurs. Les dépenses comptabilisées par l'Université relatives à la Fondation s'élèvent à 8 159 \$ (12 496 \$ en 2013). L'actif, le passif et les soldes de fonds de la Fondation totalisent respectivement 159 809 \$ (142 708 \$ en 2013), 4 235 \$ (6 110 \$ en 2013) et 155 574 \$ (136 598 \$ en 2013).

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

L'Université exerce un contrôle sur la Fondation universitaire de l'Université de Concordia (ci-après la « Fondation universitaire »). De par la loi, les ressources de la Fondation universitaire doivent être utilisées exclusivement pour favoriser et soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'Université. La Fondation universitaire a été instituée par le décret numéro 834-97 du gouvernement provincial le 25 juin 1997, conformément à la Loi sur les fondations universitaires. À titre de mandataire de la Couronne, elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance à la fois en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (Québec). En 2014, la Fondation universitaire est restée inactive.

### 19 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à prestations déterminées, totalisent 29 934 \$ (28 602 \$ en 2013).

#### Régime à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. De plus, la situation financière du régime de retraite à prestations déterminées capitalisé est également mesurée par des évaluations actuarielles aux fins de capitalisation, au moins une fois tous les trois ans. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2016.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la situation de capitalisation du régime à prestations déterminées et des montants inscrits dans les états financiers :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	<b>1 144 788</b>	1 102 452	<b>139 316</b>	135 991
Juste valeur des actifs des régimes	<b>800 230</b>	726 818		
Situation de capitalisation des régimes – déficit	<b>(344 558)</b>	(375 634)	<b>(139 316)</b>	(135 991)
Solde des montants non amortis	<b>268 832</b>	331 978	<b>43 912</b>	51 396
Passif au titre des prestations constituées	<b>(75 726)</b>	(43 656)	<b>(95 404)</b>	(84 595)

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 19 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite capitalisé selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	%	%
Catégorie d'actifs		
Actions	4	40
Titres à revenu fixe	1	13
Fonds communs	67	47
Autres placements	28	47
	<u>100</u>	<u>100</u>

#### Coût des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Régimes de retraite	57 729	55 526
Autres régimes	15 084	11 590

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	4,40	3,90	4,40	3,90
Taux de croissance de la rémunération	2,80	2,80	2,80	2,80
Coût des avantages sociaux				
Taux d'actualisation	3,90	4,30	3,90	4,30
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,35	6,35	-	-
Taux de croissance de la rémunération	2,80	2,80	2,80	2,80

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 19 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé reposent sur les éléments suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	%	%
Taux tendanciel initial des coûts de soins de santé	<b>6,10</b>	6,10
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	<b>4,32</b>	4,32
Année où le taux devrait se stabiliser	<b>2032</b>	2032

#### *Prestations versées*

Les prestations versées dans le cadre des régimes de retraite s'élèvent à 40 134 \$ (42 106 \$ en 2013) et celles versées dans le cadre d'autres régimes se chiffrent à 4 275 \$ (4 457 \$ en 2013).

### 20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Une partie importante des comptes clients et autres créances de l'Université est composée de montants à recevoir des gouvernements, lesquels sont considérés comme à faible risque de défaut. L'Université considère la concentration des risques résiduels comme minime compte tenu de l'importance du bassin de parties contractantes.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

#### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de change, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

#### – Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière de l'Université. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant du taux d'intérêt variable sur les emprunts bancaires et sur la dette à long terme gérée par l'Université. La dette à long terme gérée par le gouvernement du Québec ne présente aucun risque, étant donné que le service de la dette est financé par ce dernier.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

### 20 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les autres instruments financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université gère le risque de taux d'intérêt par des swaps de taux d'intérêt (note 13);

#### – Risque de change :

L'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains. Au 30 avril 2014, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances totalisant 385 \$ (1 303 \$ en 2013).

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'Université, tels qu'ils sont présentés à l'état de la situation financière, sont classés comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Encaisse		474
Titres négociables	32	45
Subventions à recevoir	63 106	35 481
Comptes clients et autres créances	12 894	14 430
Avances à la Fondation, sans intérêt	2 613	5 809
	<u>78 645</u>	<u>56 239</u>

### 21 - ENGAGEMENTS

#### Baux

Au 30 avril 2014, l'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'au 30 novembre 2018, à verser la somme de 2 242 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont de 775 \$ en 2015, de 773 \$ en 2016, de 473 \$ en 2017, de 168 \$ en 2018 et de 53 \$ en 2019.

#### Financement des immobilisations

Le fonds de fonctionnement a un engagement de 262 900 \$ (239 950 \$ au 30 avril 2013) à l'égard du fonds d'immobilisations pour financer les immobilisations.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

---

### **21 - ENGAGEMENTS (suite)**

Afin de remplir cet engagement, l'Université a conclu un accord avec la Fondation pour mettre sur pied et gérer un fonds qui serait consacré au remboursement de certaines dettes de l'Université, à savoir la débenture de 200 000 \$ remboursable en septembre 2042. Le fonds est composé d'un don initial de 3,4 M\$ transféré en mai 2010. De plus, une tranche de 22,6 M\$ en dons déjà investis dans la Fondation a été transférée dans ce fonds.

Ces montants initiaux, combinés aux paiements futurs sur les promesses de dons et aux contributions annuelles existantes, seront investis pour générer les fonds nécessaires pour respecter les obligations de créances en 2042. En 2014, un montant de 325 \$ (325 \$ en 2013) a été transféré dans ce fonds.

### **22 - ÉVENTUALITÉS**

Comme dans d'autres grandes institutions de même nature, l'Université est partie à diverses procédures judiciaires. Ces dernières comprennent des réclamations telles que des griefs survenant dans le cadre de l'application de ses conventions collectives ou toutes autres réclamations qui peuvent se présenter, de temps à autre, en vertu des lois régissant les questions relatives à l'emploi, ainsi que des réclamations intentées par des étudiants ou d'anciens étudiants.

Ces questions sont réglées dans le cours normal de l'administration de l'Université et la Direction a confiance que toutes les problématiques pouvant survenir seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Le 18 mai 2006, la Cour suprême du Canada rejetait l'appel d'une décision refusant d'autoriser un recours collectif contre l'Université concernant l'administration de son régime de retraite. La Cour suprême a statué que la décision sur cette question devait être rendue par un arbitre de grief et non par les tribunaux civils. Plusieurs syndicats avaient, avant même la décision de la Cour suprême, entamé des procédures de griefs collectifs en vertu des dispositions de leur convention collective respective. L'Université a confiance dans l'administration du régime de retraite aux périodes citées dans les griefs. Ces griefs ne font pas référence à un montant réclamé précis et sont contestés par l'Université sur la base qu'ils sont prescrits. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de déterminer le montant de quelques réclamations potentielles. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations. À ce jour, aucun arbitre n'a été nommé pour entendre ces griefs.

Dans le cours normal des projets de construction de bâtiments de l'Université, diverses réclamations garanties par des hypothèques légales ont été faites par des entrepreneurs en bâtiment afin de garantir leurs paiements. Ces hypothèques sont liées aux bâtiments construits ou en cours de construction. De plus, il existe certaines réclamations en dommage déposées par des tiers alléguant que certains projets ont provoqué une perte de jouissance des lieux ou une perte de revenu.

# Université Concordia

## Notes complémentaires

au 30 avril 2014  
(en milliers de dollars)

---

### **22 - ÉVENTUALITÉS (suite)**

Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

Certaines réclamations ont également été faites par des entrepreneurs en bâtiment pour des paiements supplémentaires relatifs à de présumés services rendus ou dommages subis. Le montant total en capital de ces réclamations s'élève à environ 1 million de dollars. Bien qu'il ne soit pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer définitivement l'issue de ces réclamations, l'Université a de sérieux moyens de défense à l'encontre de ces réclamations et elle a confiance qu'elles seront résolues sans répercussions significatives sur la situation financière de l'Université. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces réclamations.

L'Université a complété son Programme d'équité salariale afin de s'assurer du respect des exigences de la Loi sur l'équité salariale. L'Université a versé ou a fait des réserves pour les montants à verser en vertu de celui-ci. La Loi sur l'équité salariale prévoit également que l'Université doit procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale pour ses divers syndicats d'employés. Ces évaluations sont complétées pour certains syndicats d'employés (l'APUC, le SCCEAUC, l'APTPUC et le SEBUC) et, pour les autres syndicats d'employés, les évaluations du maintien de l'équité salariale ne sont pas requises avant 2016. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer les montants qui devront être payés en vertu de ces évaluations. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement aux montants qui devront être payés par l'Université à cet égard.

### **23 - PROMESSES DE DONS À RECEVOIR**

Les promesses de dons à recevoir provenant d'apporteurs ne sont pas comptabilisées dans l'état des résultats pour les fonds grevés d'affectations. Les promesses de dons à recevoir totalisent 19 494 \$ au 30 avril 2014 (24 258 \$ au 30 avril 2013).

Ces promesses seront comptabilisées dans les produits une fois que les dons auront été reçus.

### **24 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.